



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**



DOSSIER DE PRESSE • mardi 22 mai 2018

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

CHRONOVÉLO CHANGE DE BRAQUET

CONTACT

Alexandra Couturier

04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38

alexandra.couturier@lametro.fr



© Vianney Thibaut

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Chronovélo change de braquet

Après l'aménagement de l'axe des Jeux Olympiques à Grenoble notamment en 2017, le réseau Chronovélo passe le braquet supérieur en 2018 avec plusieurs réalisations programmées, à commencer par les aménagements prévus sur l'axe Grenoble – La Tronche – Meylan. Les travaux débiteront en juin, travaux à l'issue desquels les usagers bénéficieront de 7 km supplémentaires d'itinéraires directs, confortables et sécurisés.

Une nouvelle réalisation qui vient s'ajouter aux premiers tronçons existants et à l'ensemble des projets d'ores et déjà réalisés par la Métropole en faveur de la politique cyclable, à l'instar du développement et de la diversification de la flotte Métrovélo, de la construction du Technicentre Métrovélo, de la mise en place de consignes à vélos sécurisés, ou encore de la pose de plusieurs centaines d'arceaux par an sur l'espace public. Autant d'actions au service de la pratique cyclable mais aussi du report modal et des orientations métropolitaines en la matière.

7 kilomètres aménagés
1,70 M€ euros
d'investissement
18 mois de travaux
Début des travaux : le
18 juin 2018 à la Tronche

CHRONOVELO GRENOBLE/LA TRONCHE MEYLAN, UN AXE SECURISE DE 7 KILOMETRES

La liaison Chronovélo Grenoble-La Tronche-Meylan permettra notamment de faciliter la desserte cyclable d'équipements sportifs, culturels, d'activités économiques et commerciales, etc. etc.

LE TRONÇON GRENOBLE/LA TRONCHE

Sur ce secteur, la liaison Chronovélo bénéficiera d'une sécurisation renforcée de la traversée du carrefour Chavant et longera le boulevard Jean-Pain du côté de l'Hôtel de ville de Grenoble et du Stade des Alpes. Puis, après la traversée du pont de Savoie, la piste longera l'ex RD1090 sur environ 1,5 km jusqu'au passage Ricou, au niveau de la station service, et empruntera le passage inférieur pour rejoindre et emprunter le boulevard de la Chantourne.

Une capacité de débit importante sur les secteurs urbains denses afin d'absorber des flux de cyclistes conséquents

LE TRONÇON LA TRONCHE/MEYLAN

Après le boulevard de la Chantourne, la liaison Chronovélo continuera son parcours sur la contre allée de l'avenue de Verdun, sur l'axe cyclable existant, jusqu'au croisement avec l'avenue du Vercors.

Par une amélioration des aménagements existants, la piste cheminera ensuite le long de l'avenue du Vercors pour desservir le pôle commercial, la crèche des Buclos, l'Hôtel de Ville de Meylan, la Maison de la musique avant de traverser le parc du Bachais, de rejoindre le chemin des Béalières, et de longer l'avenue des 4 chemins jusqu'au chemin de la Dhuy.



© Lucas Frangella / Grenoble-Alpes Métropole



© Stéphane Couchet

LE RÉSEAU CHRONOVÉLO

Le 19 décembre 2014, le Conseil métropolitain adoptait une délibération cadre relative à sa politique cyclable avec pour objectif principal le triplement de la part modale de l'usage du cycle à horizon 2020. Parmi les solutions envisagées pour atteindre un tel objectif, le développement d'un réseau Chronovélo offrant des itinéraires directs, confortables et sécurisés afin d'attirer de nombreux nouveaux usagers du vélo. Un réseau au bénéfice d'un meilleur partage de l'espace public et visant à prévenir les conflits d'usage, tous modes de transport confondus.

Le réseau Chronovélo irriguera ainsi l'ensemble du réseau de pistes cyclables métropolitain, autour des 4 axes suivants :

- Fontaine-Grenoble - La Tronche - Meylan
- Saint-Égrève - Grenoble - Saint-Martin-d'Hères-Campus
- Grenoble - Échirolles - Pont de Claix - Jarrie - Vizille
- Grenoble - Eybens.

Afin d'atteindre les objectifs visés en termes de lisibilité, de confort et de sécurité, la Métropole a mis en place une concertation et une expérimentation de son identité visuelle durant l'hiver 2016-2017 sur une section expérimentale de 400 mètres le long de l'avenue des Jeux Olympiques à Grenoble. Près de 500 avis ont ainsi pu être exprimés concernant notamment les marquages, le jalonnement et les aires de services devant, le cas échéant, être déployés sur l'ensemble du réseau Chronovélo. À l'horizon 2020, ce sont près de 10 millions d'euros qui auront été consacrés par la Métropole au développement du réseau Chronovélo.

À l'horizon 2020, ce sont près de 10 millions d'euros qui auront été consacrés par la Métropole au développement du réseau Chronovélo.

LES CARACTÉRISTIQUES DE CHRONOVÉLO

- Une identité / lisibilité forte multisupports pour accompagner l'usagers tout au long de son itinéraire
- Un confort accru avec un gabarit généreux et des revêtements homogènes et lisses
- Une sécurité renforcée notamment au niveau du traitement des intersections
- Une capacité de débit importante sur les secteurs urbains denses afin d'absorber des flux de cyclistes conséquents
- Une continuité du réseau
- Des itinéraires directs sans chicanes
- Des services mis à disposition pour entretenir son vélo ou simplement faire une pause

LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE CYCLABLE MÉTROPOLITAINE

Tripler la part modale du vélo d'ici à 2020. Pour cela, un plan d'actions décliné autour de 4 volets principaux :

- Les aménagements de voirie qui visent à répondre au premier frein de la pratique, à savoir le sentiment d'insécurité
- Le stationnement des cycles, pour lutter contre le vol de Vélos
- Les services vélo (location réparation etc)
- L'incitation au changement de comportements pour convaincre le plus grand nombre.

Apaiser les espaces urbains, au profit des piétons, des cyclistes, de la vie locale (santé, pollution, nuisances sonores, qualité des espaces publics, végétalisation...)

UNE PRATIQUE CYCLABLE TRES DYNAMIQUE

La Métropole grenobloise et sa ville centre connaissent depuis quelques années une augmentation importante et continue de la pratique du cycle. Ainsi, la ville de Grenoble a été reconnue cette année par l'INSEE comme la deuxième ville la plus cyclable de France avec 14,2 % des actifs se rendant au travail à vélo. Et sur l'ensemble de la Métropole, la pratique cyclable a augmenté de 30 % depuis 2009. L'objectif est bien de multiplier par 3 la part modale du vélo en 2020 pour atteindre 12 % de part de marché, soit 216 000 déplacements à vélo par jour sur la Métropole (équivalent au réseau de tramway).

EVOLUTION DE LA PRATIQUE CYCLABLE DANS LA METROPOLE DE 2009 A 2017



© Mickaël Penverne / Grenoble-Alpes Métropole

